

<b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>OO OO OO OO OO OO</small> <b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b> <small>OO OO OO OO OO OO</small> <b>EPIC</b> <b>OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'EPIC</b> <b>OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ</b> <small>OO OO OO OO OO OO</small> <b>SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 16</b> <b>Présents à la séance : 13</b> <b>Ont participé au vote : 14</b> <b>Pour : 14 Contre : Abstention :</b> <b>Date de la convocation : 05/11/2024</b>	L'an deux mille <b>vingt-quatre</b> et le <b>12 novembre</b> , le Comité de Direction de l'EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Foirail à Prades, sous la présidence <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT</b> .
<b>Objet :</b>  Election des vice-Présidents  <b>N° d'Ordre : EPIC02-2024</b>  <b>Classification @ctes :</b> <b>5.1 Election exécutif</b> <b>Secrétaire de Séance : Christian TRIADO</b>	<b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Jean-Louis JALLAT, Jean-Louis SALIES, Gérard QUES, Thérèse GOBERT-FARGAS, Anne-Marie CANAL, Jean-Jacques ROUCH, Christian TRIADO, Franck GUIOT, Philippe MAURY, Edith CASES, Jérôme DURBET, Julien BLAYA.  <b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Pascal DAUBE représenté par Léis PUIG  <b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Elisabeth GHELFI a donné procuration à Edith CASES  <b>ABSENTS EXCUSES :</b> Henri GUTTART, Patrick LECROCO

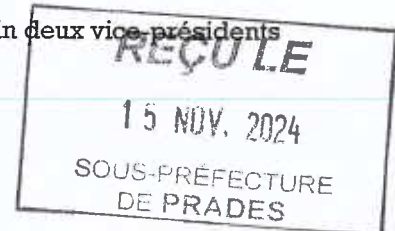
**Le Président,**

**RAPPELLE** que le Comité de Direction de l'EPIC doit désigner en son sein deux vice-présidents

Le Comité de Direction constitue un bureau de vote comme suit :

Le Président doyen d'âge : Jean-Louis SALIES

Les Assesseurs : Madame Edith CASES et Monsieur Julien BLAYA.



Jean-Louis JALLAT fait appel à candidature pour les deux vice-présidences de l'EPIC Office de Tourisme intercommunal Conflent Canigó.

Messieurs Jean -Louis SALIES, représentant le collège des élus et Pascal DAUBE, représentant le collège des socio-professionnels présentent leurs candidatures. Aucune autre candidature n'est proposée.

**Le Comité de direction, après élection,**

**ELIT** Monsieur Jean -Louis SALIES, vice-président du collège des élus par 14 voix.

**ELIT** Monsieur Pascal DAUBE, vice-président du collège des socio-professionnels par 14 voix.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

**Le 15 Novembre 2024,**  
**Pour extrait, certifié conforme,**  
**Le Président de séance,**  
**Jean-Louis JALLAT.**